

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Vario Phosphate RGT F10 ml
- **Code du produit:** 00531559, 531550, 531553, 4531550, 531551
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### \* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS06

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
disulfate de dipotassium
- **Mentions de danger**  
H331 Toxique par inhalation.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**  
P261 Éviter de respirer les poussières.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P405 Garder sous clef.

(suite page 2)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

---

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**


---

(suite de la page 1)

- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

### \* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.
- **Composants contribuant aux dangers:**  
Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7790-62-7	disulfate de dipotassium	⚠ Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	70–80%
EINECS: 232-216-8			

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
- 

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
  - **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
  - **après inhalation** : Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
  - **après contact avec la peau** :  
Laver immédiatement à l'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures par acide non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables
  - **après contact avec les yeux** :  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min).  
Envoyer immédiatement chercher un médecin
  - **après ingestion** :  
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
  - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**  
brûlures  
après inhalation:  
toux  
dyspnée  
résorption  
En cas de résorption en grande quantité:  
état maladif  
vomissement  
troubles gastro - intestinaux  
vertiges  
vertiges
  - **Risques:**  
risque de perforation gastrique  
risque d'oedème pulmonaire
  - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**  
En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons  
Observation subséquente de cas de pneumonie et d'oedème pulmonaire
- 

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Le produit n'est pas combustible  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Oxydes de soufre (SOx)  
Oxyde de dipotassium  
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** :  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale

(suite page 3)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

---

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**


---

(suite de la page 2)

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
 Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

---

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - **Conseil pour les non-secouristes:**  
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
 Éviter le contact avec la substance.  
 Veiller à une aération suffisante  
 En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
  - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
  - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
  - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
 Assurer une aération suffisante.  
 Recueillir par moyen mécanique.  
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
  - **Référence à d'autres rubriques**  
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
- 

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
  - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
  - **Conseils pour une manipulation sans danger :**  
 Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.  
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
 Éviter la formation de poussière.
  - **Mesures d'hygiène :**  
 Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage  
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
  - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage**
  - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
  - **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
  - **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
 Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués  
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
 Protéger contre les effets de la lumière  
 Stocker à sec  
 Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
  - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
  - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique:**  
 Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

(suite page 4)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

---

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**


---

(suite de la page 3)

Voir point 7.

- **Équipement de protection individuel :**
  - **Protection respiratoire :**  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
  - **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre P3
  - **Protection des mains :**  
Gants de protection.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
  - **Matériau des gants**  
caoutchouc nitrile  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.11$  mm
  - **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
  - **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
  - **Protection du corps :** Vêtement de protection résistant aux acides
  - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

· <b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
· <b>Aspect:</b>	
Forme / État physique :	poudre
Couleur :	blanc
· <b>Odeur :</b> inodore	
· <b>Seuil olfactif:</b> Non applicable.	
· <b>valeur du pH (31.3 g/l) à 20 °C (68 °F):</b> 1,2	
· <b>Point de fusion/point de congélation :</b> Non déterminé	
· <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b> Non déterminé	
· <b>Point d'éclair :</b> Non applicable.	
· <b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b> Ce produit n'est pas inflammable.	
· <b>Température de décomposition :</b> Non déterminé.	
· <b>Température d'auto-inflammabilité :</b> Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· <b>Propriétés explosives :</b> Le produit n'est pas explosif.	
· <b>Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :</b>	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· <b>Propriétés comburantes:</b> Non	
· <b>Pression de vapeur :</b> Non applicable.	
· <b>Densité à 20 °C (68 °F):</b> 2,38 g/cm <sup>3</sup> (19.86 lbs/gal)	
· <b>Densité relative :</b> Non déterminé.	
· <b>Densité de vapeur :</b> Non applicable.	
· <b>Taux d'évaporation :</b> Non applicable.	
· <b>Solubilité(s):</b>	
l'eau :	soluble
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b> Non applicable.	
· <b>Viscosité :</b> Non applicable.	
· <b>dynamique :</b> Non applicable.	
· <b>cinématique :</b> Non applicable.	
· <b>Teneur en solvants :</b>	
solvants organiques	0,0 %
Teneur en substances solides :	100,0 %

(suite page 5)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml

(suite de la page 4)

### Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique**  
Stable à température ambiante  
sensible à l'humidité  
Sensibilité à la lumière  
sensible à l'air
- **Possibilité de réactions dangereuses** Un acide se forme au contact de l'eau
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:** métaux
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** : Classification selon la procédure de calcul:

### Estimation de la toxicité aiguë (ATE<sub>(MIX)</sub>) - Méthode de calcul :

Oral	GHS ATE <sub>(MIX)</sub>	3565 mg/kg (.)
Inhalatoire	GHS ATE <sub>(MIX)</sub>	0.7 mg/l/4h (dust)

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

### CAS: 7790-62-7 disulfate de dipotassium

Oral	LD50	2500 mg/kg (ATE) (Read across 7664-93-9: LD <sub>50</sub> (rat) = 2140 mg/kg, ECHA)
Inhalatoire	LC50	0.5 mg/l/4h (ATE) (Aerosol) (Read across 7664-93-9: LD <sub>50</sub> (rat, 4h) = ~ 850 mg/m <sup>3</sup> , ECHA)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau** : Provoque des brûlures de la peau.
- **des yeux** :  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Danger de perte de la vue !
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

### NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

### OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)

Aucun des composants n'est compris.

- **Other information:** Voir chapitre 8/15

- **Synergique produits:** non disponible

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**

(suite de la page 5)

**Indications toxicologiques complémentaires :**

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

## 12 Informations écologiques

**Toxicité**

· **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Toxicité sur les bactéries**: sulfate toxique > 2,5 g/l

**Autres indications :**

Toxique chez les poissons:

sulfate > 7 g/l

Composés du molybdène en général: > 25 mg/l

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres effets néfastes**

Effet nocif par modification du pH.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

**Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

## 14 Informations relatives au transport

**Numéro ONU**

· **DOT, IMDG, IATA**

UN2923

**Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT**

Corrosive solids, toxic, n.o.s. (dipotassium disulfate)

· **IMDG, IATA**

CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S. (dipotassium disulfate)

**Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Class**

8 Matières corrosives.

· **Label**

8, 6.1

· **IMDG**



· **Class**

8 Matières corrosives.

(suite page 7)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)



Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml

(suite de la page 6)

· Label	8/6.1
· IATA	
 	
· Class	8 Matières corrosives.
· Label	8 (6.1)
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Indice Kemler :	86
· No EMS :	F-A,S-B
· Segregation groups	Acids
· Stowage Category	B
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 15 kg On cargo aircraft only: 50 kg
· Quantités limitées (LQ)	1 kg
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

### \* 15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Sara

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

CAS: 28300-74-5 Potassium-antimoine(III) oxytartrate trihydraté

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

Tous les composants sont compris.

· Proposition 65

· Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**

(suite de la page 7)

<b>· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· New Jersey Right-to-Know List:</b>	
CAS: 28300-74-5	Potassium-antimoine(III) oxytartrate trihydraté
<b>· New Jersey Special Hazardous Substance List:</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Pennsylvania Right-to-Know List:</b>	
CAS: 28300-74-5	Potassium-antimoine(III) oxytartrate trihydraté
<b>· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:</b>	
CAS: 28300-74-5	Potassium-antimoine(III) oxytartrate trihydraté
	E
<b>· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Indications sur les restrictions de travail :</b> Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes	
<b>· Évaluation de la sécurité chimique:</b> Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.	

### \*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

· **Date d'impression / revue le:** 11/22/2017 / 3

#### · Acronymes et abréviations:

EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/Irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

#### · Sources.

Les données proviennent des fiches signalétique du fabriquant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

(suite page 9)

US-F



# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/22/2017

Numéro de version 4

Révision: 11/22/2017

---

**Nom du produit: Vario Phosphate RGT F10 ml**

---

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

(suite de la page 8)

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

US-F